

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 54 (1983)

Heft: 1: Protection de la nature et du patrimoine

Artikel: Protection de la nature : Jura bernois : Canton du Jura

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824560>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Protection de la nature



L'étang des Royes.

Jura bernois

Dans le canton de Berne, la haute surveillance sur la protection de la nature est exercée par l'Inspection de la protection de la nature du canton de Berne, dont les bureaux se trouvent dans la ville fédérale. Un fonctionnaire est plus particulièrement chargé des affaires relevant du cercle Jura bernois - Seeland. Il s'agit du D^r Andreas Bossert.

L'Association cantonale bernoise pour la protection de la nature constitue une section cantonale de la Ligue suisse pour la protection de la nature. Différents groupes régionaux ont été mis sur pied, dont en particulier le groupe Jura ber-

nois, présidé par M. François Gauchat, de Courtelary. A l'instar du groupe régional du Heimatschutz, le groupe Jura bernois pour la protection de la nature est une organisation affiliée à la Fédération des communes du Jura bernois.

Cette relation possède des avantages certains dans la mesure où les dossiers à examiner sont très souvent mis à la disposition des responsables de la protection de la nature. Toutefois, se pose aussi la question de savoir si ce lien étroit avec la FJB permet à l'association de conserver toute l'indépendance nécessaire.

Le 18 juin 1980 s'est constitué à Saint-Imier un groupe régional de l'Association

cantonale bernoise pour la protection de la nature. Conformément à ses statuts, il assume les tâches suivantes :

- veiller à la sauvegarde des richesses naturelles du Jura bernois ;
- participer à l'aménagement du territoire ;
- contribuer à la création et l'entretien des réserves naturelles ;
- encourager l'étude scientifique de la nature ;
- intéresser la population et surtout la jeunesse à la protection de la nature dans son sens le plus large.

Depuis la création de ce groupe, plusieurs réalisations ou contributions ont vu le jour, notamment :

- une participation à la publication *Le Jura bernois à la carte* ;
- une plantation de haie le long de la Trame, ban communal de Tramelan (3500 plants sur 1280 m. de berges) ;
- la mise en place du secteur « protection de la nature » dans le cadre de l'exposition 1982 à Reconvilier (1^{re} Fête des communes du Jura bernois) ;
- une contribution à l'arborisation des alentours de la station polyvalente des PTT à Chasseral ;
- l'étude de nombreux projets par la Commission scientifique. Les points suivants ont été l'objet d'études particulières : des projets d'étangs à Corgémont, Courtelary et Saint-Imier ; la mise sous protection de gravières ; l'aménagement des rives de cours d'eau en collaboration avec le Service cantonal des ponts et chaussées ; la protection et l'entretien des haies.

Deux commissions s'occupent plus particulièrement des réalisations concrètes. Il s'agit de la Commission scientifique chargée d'examiner les dossiers « techniques ». D'autre part, une commission de surveillance, présidée par M. Bernard Lehmann, de Mont-Tramelan, est chargée plus particulièrement des tâches de surveillance, notamment de la surveil-

lance des réserves naturelles du Jura bernois.

Ces deux commissions constituent des interlocuteurs privilégiés de l'administration cantonale, qui leur confie l'exécution de certains travaux dans le terrain.

Plusieurs chefs de secteurs sont responsables de la surveillance de la nature. Le canton a désigné également des surveillants volontaires.

Il est aussi à relever que différents groupes locaux existent depuis de nombreuses années. Ils n'ont parfois pas de structure juridique formelle. On en rencontre à Moutier, à Tavannes, à Saint-Imier et à Sorvilier. Ces groupements ne sont pas nécessairement liés à la Ligue suisse pour la protection de la nature. Leur but consiste à intervenir auprès des particuliers ou des autorités lorsque des projets se trouvent en conflit avec les intérêts de la protection de la nature. La sensibilisation de la population permet souvent d'éviter des conflits. Ces groupements locaux ont également obtenu des réalisations concrètes, comme par exemple la formation de l'étang de Sorvilier. La collaboration entre ces groupements et le groupe régional pour la protection de la nature fonctionne généralement bien.

Le groupe de Moutier s'était notamment opposé avec succès à la construction de la station d'épuration des eaux au milieu des gorges de Moutier. Il s'était également opposé au nouveau tracé de route cantonale dans les gorges.

Nous présentons ci-après les différents groupements existants et structurés dans le Jura bernois. Nous espérons les avoir tous retenus. Comme on pourra le constater, dans le Jura bernois, les organismes visant, dans un sens large, la protection de la nature, se retrouvent le plus souvent dans le cadre d'une ville ou d'un village. Les organisations qui couvrent l'ensemble de la région sont peu nombreuses.



L'apothéose d'une bonne table



LA SEMEUSE

LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE...

2301 La Chaux-de-Fonds - Tél. 039 23 16 16

HADORN

INTERIEUR

2740 Moutier
Tél. 032 93 43 31

2800 Delémont
Route de Moutier
Tél. 066 22 83 83

Meubles pour
appartements - bureaux - hôtels - bâtiments publics



**«Lorsqu'il s'agit de placements,
on peut compter sur l'UBS»**

L'Union de Banques Suisses
met son expérience à votre service.

Prenez contact avec notre conseiller
en placements.

Il vous mettra sur la bonne voie.

UBS:
pour allier la théorie à la pratique.



- Inspection de la protection de la nature du canton de Berne :
Kramgasse 68
3011 Berne
D^r Andreas Bossert, responsable du cercle Jura - Seeland
- Ligue pour la protection de la nature du Jura bernois (LPN JB):
Président
François Gauchat
2608 Courtelay
- Fédération régionale des chasseurs du Jura bernois :
Président
Francis Mosimann
Prévôté 2
2740 Moutier
- Fédération des pêcheurs du Jura bernois et de Bienne :
Président
M. Läderach
2740 Moutier

District de Courtelay

- Société des pêcheurs du district :
Président
Francis l'Eplattenier
Les Jonquilles
2613 Villeret

- Société des chasseurs du district :
Président
Henri Baumgartner
Rue de l'Eglise 83a
2603 Péry
- Société des pêcheurs à la ligne du district :
Président
Jean Muriset
2608 Courtelay
- Club alpin suisse, section Chasseral :
Président
André Bourquin
Rue de la Chapelle 4
2610 Saint-Imier
- Club alpin suisse, section féminine Mont-Soleil :
Présidente
Jacqueline von Deschwanden
Rue des Roches 25
2610 Saint-Imier
- Amis de la nature :
2720 Tramelan
- « Le Chardonneret » :
Président
Gérard Mathez
2720 Tramelan
- Club alpin suisse :
2720 Tramelan
- Société de pêche « La Marnière » :
2720 Tramelan
- Société d'arboriculture :
Président
Claude Chopard
2720 Tramelan

- Société mycologique :
Président
Roger Houriet
2722 Les Reussilles

- Société des pêcheurs :
2603 Péry

- Amis du futur :
2605 Sonceboz

- Société des pêcheurs :
2607 Cortébert

- Société des pêcheurs :
2612 Cormoret

- Centre d'étude et de protection
des oiseaux de Bienne
et environs :
Président
Francis Benoit
2538 Romont

- Société mycologique
et botanique d'Érguel :
Président
Jean-Robert Pauli
Chapelle 4
2610 Saint-Imier

- Amis de la nature :
2610 Saint-Imier

- Société d'ornithologie :
Président
Luc Vuilleumier
Jonchères 70
2610 Saint-Imier

- Association du parc jurassien
de la Combe-Grède :
Président
François Gauchat
2608 Courtelay

District de La Neuveville

- Club alpin suisse :
Président
J.-P. Kurth
Prés-Guëtin 31
2520 La Neuveville
- Société des pêcheurs du district :
Président
René Cosandier
Rue des Mornets 59
2520 La Neuveville
- Société des apiculteurs
du pied du Chasseral :
Président
M. Voelker
Route de Reuchenette 4
2500 Bienne
- Protection de la nature
et de la faune :
MM. Schori et Aebischer
2520 La Neuveville

District de Moutier

- Société des chasseurs du district :
Président
Francis Mosimann
Prévôté 2
2740 Moutier

- Société des pêcheurs :
2710 Tavannes

- Amis de la nature :
2735 Bévilard

- Société des amis des oiseaux « Le Bouvreuil » :
Bernard Vaccher
Grand-Rue 84a
2732 Reconvilier

- Club alpin suisse, section Pierre-Pertuis :
Raymond Bregnard
Grand-Rue 121
2720 Tramelan

- Club alpin suisse :
2732 Reconvilier

- Club d'ornithologie :
2735 Malleray

- Société des pêcheurs :
2735 Malleray

- Club alpin suisse :
2735 Malleray

- Club alpin suisse :
2736 Sorvilier

- Société « L'Alouette » :
Président
Roland Egger
2736 Sorvilier

- Société d'ornithologie :
2738 Court

- Club alpin suisse :
2738 Court

- Amis de la nature :
2740 Moutier

- Club d'ornithologie :
Président
Jean-Claude Gerber
Fin-Lépine 4
2740 Moutier

- Société des pêcheurs :
2740 Moutier

- Société d'arboriculture :
2740 Moutier

- Club alpin suisse, section prévôtoise :
Président
Jean-Marcel Ramseier
2741 Perrefitte

District de Laufon

- « Naturschutzverein Laufental » :
Présidente
Pio Steg
4249 Wahlen

- « Vogelschutzverein » :
Président
Fritz Oppliger
Bruggmattweg 11
4242 Laufen

- Club alpin suisse, section Laufon :
Hohe Winde

Canton du Jura

L'entrée en souveraineté du canton du Jura le 1^{er} janvier 1979 a conduit à la mise en place de structures administratives nouvelles.

Un office décentralisé appelé «Office des eaux et de la protection de la nature» a été créé à Saint-Ursanne.

Le Gouvernement vient d'instituer une commission pour la protection de la nature dans le but d'assurer la pérennité des paysages naturels et semi-naturels formés par l'homme, des formations géomorphologiques et des écosystèmes dignes de protection, des monuments naturels ainsi que de la flore et de la faune sauvages et de leurs biotopes.

La création du canton du Jura a entraîné un certain regroupement des associations de protection de la nature. Les dix principales sociétés de protection de la nature exerçant leurs activités sur le territoire du canton du Jura se trouvent sous l'égide de la Fédération jurassienne de protection de la nature. Cette solution aboutit à une meilleure collaboration entre les partenaires de la fédération. La fédération en tant que telle entretient des rapports privilégiés avec l'administration cantonale. Cette collaboration possède sans conteste des avantages. Mais une trop grande centralisation, voire un rapprochement trop étroit entre associations privées et administration publique peut également conduire à un manque d'indépendance de la part des groupements privés. Il est toutefois prématuré de tirer déjà des enseignements de cette collaboration qui fonctionne bien actuellement.

Sous la direction du préposé à la protection de la nature, les tâches suivantes ont été menées à bien durant la première législature :

- adaptation des arrêtés de mise sous protection (réserves et monuments naturels). Dix réserves naturelles sont actuellement placées sous la protection de l'Etat. Elles totalisent une surface d'environ 24 km², soit 2,7% de la surface de l'ensemble du territoire jurassien. Deux réserves se prolongent en territoire bernois, à savoir la Gruère et La Chaux. Le statut de ces deux réserves est identique de part et d'autre des frontières cantonales.

Cinq objets botaniques sont également placés sous la protection de l'Etat.

Les premières réalisations de l'office ont été les suivantes :

- création de deux sites communaux (Les Genevez, Delémont);
- agrandissement de la réserve naturelle de l'étang des Royes;
- aménagement de deux étangs et d'une mare à batraciens à Bonfol;
- travaux d'assainissement à l'étang des Royes et à l'étang de la Gruère (mise en place de systèmes de vidange);
- construction d'un sentier en rondins à l'étang de la Gruère (avec l'aide de l'armée);
- encouragement à la création d'étangs (Vermes, Bassecourt, Courfaivre) ainsi qu'à la conservation d'espaces vitaux (haies, vergers);
- études diverses tendant à la protection de la faune ou de la flore (pie-grièche grise, chauve-souris, inventaire des pâturages maigres, etc.);
- information du public en collaboration avec les sociétés locales de protection de la nature, regroupées au sein de la Fédération cantonale de protection de la nature.

Ces sociétés sont recensées ci-après :

- Association pour la sauvegarde du Haut-Plateau :
Président
Gervais Marchand
2536 Pleigne

- Amis pour le futur (section cantonale des APLF suisse),
Bassecourt :
Président
Jean-Daniel Voirol
2854 Bassecourt

- Société protectrice des oiseaux de Delémont et environs :
Président
Peter Anker
Rue France 18
2800 Delémont

- Société protectrice des oiseaux « La Sitelle », Courfaivre :
Président
Jean-Claude Schaller
2853 Courfaivre

- Société protectrice des oiseaux de Courroux-Courcelon :
Président
Gérard Bessire
Rue de l'Eglise
2822 Courroux

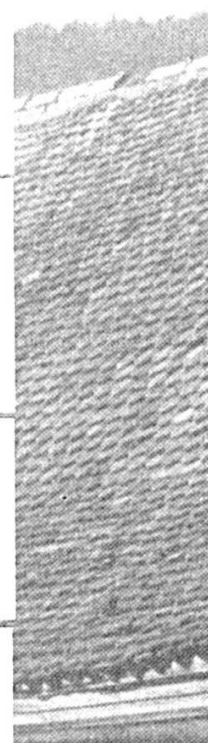
- Ligue pour la protection de la nature du Jura (section cantonale de la LSPN) :
Présidente
Lucienne Bouvier
Route de Bure 29
2900 Porrentruy

- WWF Jura (section cantonale du WWF Suisse) :
Président
Daniel Gerber
Les Rochets 51
2902 Fontenais

- Société des sciences naturelles du Pays de Porrentruy :
Président
Joseph Chalverat
2900 Porrentruy

- Pro Doubs - Association jurassienne pour la défense des rives du Doubs :
Président
André Comte
La Gindrée 36
2882 Saint-Ursanne

- Association pour la sauvegarde de la Baroche :
Président
Antoine Valley
2942 Alle



Ces sociétés ont chacune un programme établi en fonction des buts définis par leurs statuts. Certaines sociétés développent leurs buts dans un cadre régional. Toutefois, sous l'égide de la Fédération jurassienne de la protection de la nature (FJPN), regroupant ces dix sociétés, des actions communes sont entreprises à l'échelon cantonal.

Le président de la FJPN est M. Michel Juillard, de Porrentruy. La création de cette fédération a permis une approche commune des problèmes touchant à la protection de la nature.

La FJPN, partenaire privilégié de l'OEPN, bénéficie annuellement de subventions

de la part de l'Etat qui permettent de soutenir ces activités.

Cette collaboration entre les organisations privées et l'OEPN devrait contribuer à une activité vivante et stimulatrice au service d'une gestion et d'une utilisation intelligente du patrimoine naturel jurassien encore relativement bien préservé.

Le manque de place ne nous a pas permis de présenter dans ce numéro tous ces groupements. La plupart sont bien connus du public. Nous avons décidé de porter notre choix sur la présentation de l'ASB, Association pour la sauvegarde de la Baroche.

Association pour la sauvegarde de la Baroche (ASB)



Asuel, « La Balance ».

L'Association pour la sauvegarde de la Baroche s'est constituée le 6 mai 1975 à Charmoille. Certaines personnes ont jugé nécessaire de créer un groupe de réflexion, cela d'autant plus que des projets importants se présentaient dans la région de la Baroche (Alle, Miécourt, Charmoille, Fregiécourt, Pleujouse, Asuel et environs). Citons en exemple le tracé Porrentruy - Asuel de la Transjurane ou le projet de dépôt d'hydrocarbures à Alle. Il s'avérait donc indispensable de créer un organisme apte à défendre les intérêts propres de cette région. Selon ses statuts, l'ASB a pour but la sauvegarde du patrimoine d'Alle et de la

Baroche. Elle protège les sites, les forêts, les cours d'eau et le paysage contre la destruction, l'abandon et l'enlaidissement. Elle met en valeur la qualité de la vie, le milieu naturel et l'environnement. Après l'analyse du tracé de la Transjurane, elle s'opposa à la construction d'un dépôt d'hydrocarbures entre Alle et Miécourt. Les motifs de cette opposition étaient dus principalement à la suppression d'une forêt, à la défiguration de la nature, à la suppression d'un ruisseau et d'une zone humide et aux dangers de telles installations à proximité du centre collecteur de denrées alimentaires. La lutte des 18 opposants dont l'ADIJ dura

Bons hôtels et restaurants jurassiens

Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements
ci-dessous et les recommander à vos amis



DELÉMONT

HÔTEL DU MIDI

Spécialités: poissons de mers
Menu gastronomique

Oscar Broggi
066 22 17 77

BONCOURT

HÔTEL DE LA LOCOMOTIVE



Salle pour banquets 80 à 90 places
Petite salle avec carte: spécialités,
scampis, grenouilles, truites, etc.
Vins des meilleurs crus

M. Gatherat
066 75 56 63

TAVANNES

**HÔTEL ET RESTAURANT
DE LA GARE**

Hôtel réputé de vieille date pour sa cuisine
soignée et ses vins de choix - Petites
salles pour sociétés - Parc pour autos et
cars

Fam. A. Wolf-
Béguelin
032 91 23 14

DEVELIER

HÔTEL DU CERF

Cuisine jurassienne - Chambres - Salles

Charly Chappuis
066 22 15 14

DELÉMONT

HÔTEL VICTORIA

Restaurant de spécialités

Famille
Roger Kueny
066 22 17 57



HÔTEL DE LA GARE

Spécialités jurassiennes
Petite et grande cartes
Grand choix de vins
Salles pour sociétés (jusqu'à 200 personnes)

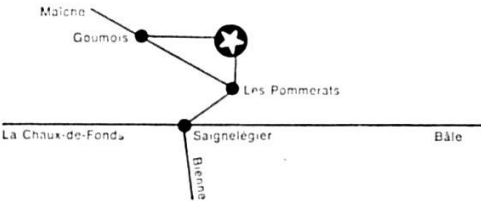

M. + D. Collon
032 93 10 31

MOUTIER

HÔTEL SUISSE

Accueillant
Grandes salles
Chambres tout confort

Famille
C. Brioschi-Bassi
032 93 10 37

MOUTIER	HÔTEL-RESTAURANT DES GORGES PIZZERIA « LA ROMAGNOLA » Cuisine à toute heure Spécialités italiennes	Fam. Montanari 032 93 16 69
MOUTIER	HÔTEL OASIS Chambres tout confort Cuisine française Spécialités de poissons et fruits de mer Salles pour banquets de 30 à 120 personnes	François Pose 032 93 41 61
SAIGNELÉGIER	HÔTEL DE LA GARE ET DU PARC Cuisine du marché - Spécialités Salles pour banquets, mariages et séminaires Chambres tout confort, tranquilles	M. Jolidon-Geering 039 51 11 21/22
SAIGNELÉGIER	HÔTEL BELLEVUE Cent lits - Chambres (douche et W.-C.) Sauna - Jardin d'enfants - Locaux aménagés pour séminaires - Tennis - Prix spéciaux en week-end pour skieurs de fond	Hugo Marini 039 51 16 20
	AUBERGE DU MOULIN-JEANNOTAT Truites aux fines herbes Pain de ménage cuit au four à bois Dortoirs pour groupes Famille P. Dubail-Girard Tél. 039 51 13 15	
DELÉMONT	CAFÉ-RESTAURANT-BRASSERIE HÔTEL SUISSE Chambres tout confort – Spécialités : saucisse d'Ajoie sur le grill, entrecôte aux morilles, steak tartare, gratin de pommes de terre	Laurent Degoumois 066 22 14 21
		
« Chez l'Cabri » Restaurant de la Couronne Famille Laurent Maillard 2923 COURTEMAÏCHE Tél. (066) 66 19 93		
CUISINE RÉPUTÉE DANS UN CADRE RUSTIQUE		
PORRENTRUUY	HÔTEL-RESTAURANT DU CHEVAL-BLANC BAR-DANCING DERBY-CLUB RÔTISSERIE LA MANADE Excellente cuisine française mijotée au feu de bois	P. Debons 066 66 11 41

pendant six ans. Elle aboutit à ce que la société concernée renonce à son projet. L'association a pris en charge la plantation de haies. Après les berges de l'Alaine entre Alle et Porrentruy et une haie au nord du village d'Alle, une deuxième haie sera mise en terre ce printemps entre Alle et Cœuve. Faits uniques en Ajoie.

L'ASB est intervenue auprès des autorités communales d'Alle en faveur de la mise sous protection de la totalité du bois de la Croix. Cette démarche a abouti.

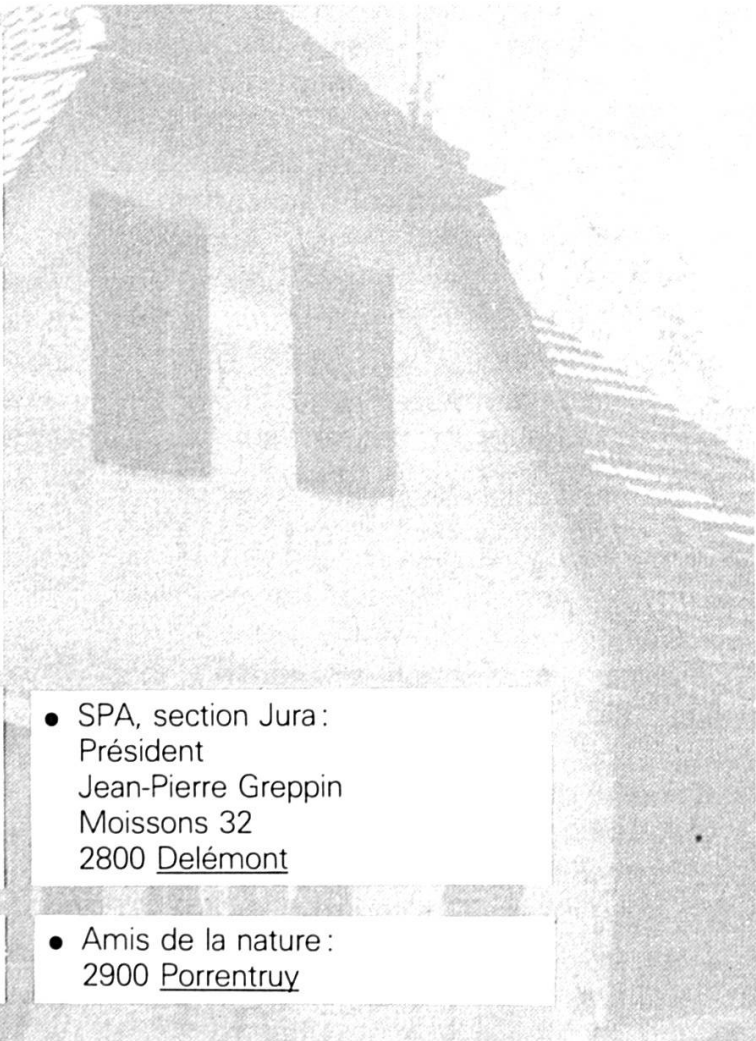
En collaboration avec la Société des sciences naturelles du Pays de Porrentruy, l'ASB a organisé un colloque régional sur le thème: «Sauvons les vergers». Une exposition sur les haies a été organisée à Porrentruy en 1981.

L'ASB subventionne la plantation d'arbres fruitiers à haute tige. Elle désire également l'installation en Baroche d'un pressoir et de petits alambics pouvant distiller des spécialités.

Une commission des sites a été nommée au sein de l'ASB. Elle est chargée, pour l'instant, de restaurer un très ancien bâtiment à Asuel appelé «La balance» (photo) et de sauvegarder les vieilles enseignes des cafés.

L'Association pour la sauvegarde de la Baroche fait partie de la Fédération jurassienne de la protection de la nature (FJPN). Elle est également consultée sur divers projets cantonaux.

On doit constater que l'ASB répond à un besoin. Depuis sa création, cette association a vu le nombre de ses membres grossir d'année en année.



- Fédération cantonale des pêcheurs jurassiens :
Président
Bernard Varrin
Essertio 212
2942 Alle

- Fédération cantonale jurassienne des chasseurs :
Président
Willy Linder
Rue Louis-Vautrey 24
2800 Delémont

- Club alpin suisse, section Jura :
Président
Arthur Mäusli
2892 Courgenay

- Club alpin suisse, section Delémont :
Président
Paul Chèvre
2800 Delémont

- SPA, section Jura :
Président
Jean-Pierre Greppin
Moissons 32
2800 Delémont

- Amis de la nature :
2800 Delémont

- Amis de la nature :
2900 Porrentruy

Sociétés de développement

Jura bernois

- Société de développement :
2610 Saint-Imier

- Société de développement :
2616 Renan

- Société de développement :
2605 Sonceboz

- Pro Plagne :
2536 Plagne

- Pro Tramelan
Société de développement :
2722 Les Reussilles

- Société de développement :
2606 Corgémont

- Société de développement :
2607 Cortébert

- Société de développement :
2608 Courtelay

- Société de développement
et d'embellissement
du Plateau de Diesse :
2515 Prêles

- Société de développement :
2520 La Neuveville

- Société d'embellissement
et de développement d'Orvin
et des Prés-d'Orvin :
D' Jaquet
2502 Bienne

- Société de développement :
2732 Reconvilier

- Société de développement
et d'embellissement
de Moutier et environs :
2740 Moutier

- Société de développement :
2735 Malleray

- Société d'embellissement :
2711 Le Fuet

- Société de développement :
4242 Laufon

- Société de développement :
4203 Grellingue

Jura

- Société de développement :
2900 Porrentruy

- Société de développement :
2800 Delémont

- Société de développement :
2726 Saignelégier

- Société de développement :
2882 Saint-Ursanne

- Société de développement :
2764 Courrendlin

- Société de développement
de Lucelle et environs :
2801 Lucelle

- Société de développement :
2942 Alle

- Société de développement :
2336 Les Bois

- Société de développement :
2725 Le Noirmont